



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Lundi le 26 octobre 2020

19h00

Rencontre virtuelle TEAMS

Présences : Sylvain Richard, Frédéric Roy, Stéphanie Demers-Dubuc, Jocelyn Beaupré, Fanny Roy-Ringuette, Marie-Claude Lacasse, Cindy Fraser, Karine Lussier, Carole Lessard, Caroline Fortier, Mélanie Gingues, Julie Blanchard, Véronique Blais, Marie-France Guy
Absence : Richard Audy

1. Ouverture de la réunion

19h04

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposée par Karine Lussier

Appuyée par Frédéric Roy

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2020

Proposée par Julie Blanchard

Appuyée par Véronique Blais

4. Suivis au procès verbale du 21 septembre 2020

(7.2) Règles de régie interne (Révision)

Changer les logos.

Point 7 : Réunion ordinaire : « Elles ont lieu à l'école ou de façon virtuelle lors de situations exceptionnelles (période COVID, tempête de neige ...) à partir de ... »

(7.3) Membres de la communauté (2 membres nommés par les membres du CÉ, discussion pour voir s'il y a des candidats éventuels)

Julie propose de considérer la présence du coordonnateur de la maison des jeunes. Il est impliqué et contribue à la réflexion dans la communauté. Cela ne serait pas pour cette année, mais elle propose de garder une ouverture pour une autre année.

(8.4) Normes et modalités d'évaluation (modification)

- Le Ministre a indiqué qu'il y aurait deux bulletins au lieu de trois et il a retardé la date de remise de la première communication au 20 novembre.
- À l'école, voici ce qui a été décidé : Pour le préscolaire et la 6^e année (anglais intensif), la première communication a été remise en octobre. Pour les autres niveaux (1^e à 5^e année), cela ira avant le 20 novembre prochain. La première communication ne contient pas de notes sur une matière, mais concerne l'attitude face à la tâche, l'attitude face aux autres, l'organisation du travail et le rendement.
- Les documents de Normes et modalités ne seront pas refaits. Une lettre type de la CSSRS, modifiée par l'école, vous parviendra en novembre. Elle indiquera les dates de la fin de la 1^{re} étape, de remise du bulletin et de la rencontre de parents pour les élèves ciblés. Nous rappelons qu'il y a un processus pour la décision des dates qui implique l'équipe école.
- Les rencontres de parents offertes à tous les parents d'élèves du primaire se tiendront en novembre comme prévu. Les dates sont ajustées vu que les rencontres se font virtuellement. Les rencontres se tiendront du **16 au 20 novembre** (heures et modalités à déterminer par l'enseignant de votre enfant). Les rencontres pour le préscolaire ont déjà eu lieu le 9 octobre dernier.
- Nous rappelons que l'école doit communiquer une fois par mois pour offrir un suivi pour les élèves à risques ou HDAA lorsqu'il n'y a pas de bulletins ou de rencontres.

(10.2) Traiteur (Info)

Un message a été envoyé à tous les parents pour indiquer que le service ne serait pas offert dans les conditions actuelles (COVID). Pour les frais, cela sera à venir avec Julie Poulin, traiteur.

5. Parole au public

Aucun public

6. Mot du président

Aucun point particulier

7. Mot de la direction d'école

7.1. COVID

-Aucun nouveau point. Simplement un rappel du fonctionnement. La Santé publique détermine les actions à poser lors de cas positif ou lors de contact avec un membre infecté (qui doit être retiré ou informé, quelle lettre doit être envoyée s'il y a lieu, etc.). La Santé publique traite les situations de façon confidentielle.

Si un enfant a la COVID ou est en contact avec une personne proche ayant la COVID, la suite des actions variera. S'il y a des actions à poser par l'école, la direction sera informée par eux et la direction sera en communication avec la CSSRS. Le rôle de l'école est de suivre les recommandations de la Santé publique.

-L'absentéisme à l'école n'est pas problématique pour l'instant. Il y a eu plusieurs absences pour se faire tester (personnel et élèves), mais il n'y a pas un grand nombre d'absences de plus de 10 jours.

-Lors d'absence d'un élève, le soutien académique se fait comme pour l'absence de n'importe quelle maladie (plan de travail, suggestion de travail à effectuer, etc.).
-L'enseignement à distance se déploie lors de fermeture d'une classe complète ou lors de fermeture d'école. Les enseignants ont alors 24 heures pour basculer à distance et l'enseignement de 10 à 15 heures débute.
-Les prêts informatiques se font, en cas de fermeture d'école, à partir du sondage réalisé auprès des parents. Il y a eu achats additionnels de I-Pad pour desservir l'ensemble des besoins (selon le sondage et la vérification auprès des parents ayant répondu au sondage). Une pochette d'urgence (type pochette pour l'évacuation en cas de feu) est prête depuis la mi-septembre. Elle contient une liste à cocher en cas de fermeture d'école. Cette liste contient les actions à poser afin que tous aient le matériel nécessaire pour basculer à distance. Cela a été préparé en même temps que le plan d'urgence complet remis à la CSSRS le 15 septembre.

7.2. Acte d'établissement (Info)

Aucune modification

7.3. Ajout et déploiement des ressources - Mesures gouvernementales

Dans le contexte COVID, tout est plus demandant (gestion des élèves, élèves qui sont dans la même bulle classe, qui dînent dans le local classe, etc.). Pour soutenir le milieu, nous avons procédé à différents ajouts de ressources : technicien en éducation spécialisé sur temps de classe et ajout au service de garde, ajout d'éducateurs en service de garde et ajout d'enseignants pour du soutien en classe. Cela sera détaillé lors de la présentation du budget en décembre prochain.

7.4. Photo scolaire

Remerciement spécial pour la belle organisation. Cela s'est bien déroulé. La date de reprise est prévue pour le 27 octobre prochain. Il y a eu un défi d'être deux photographes pour arrimer le tout et un défi en contexte COVID. Petit rappel : le point « photo scolaire » fait partie des nouvelles que l'école donne aux parents, mais ne fait pas partie des points officiels du Conseil d'établissement.

7.5. Sorties éducatives (Approbation)

Les sorties liées au programme de Santé globale ont été ajustées pour répondre au contexte actuel. Il y aura un cours hors école au lieu de deux par niveau. Tout a été à revoir en période COVID (disponibilité des plateaux à réserver, autobus avec distanciation et autres). Les enseignants en éducation physique demandent donc d'adopter les sorties de santé globale en considérant qu'il peut y avoir des modifications et des ajustements en cours de route.

Proposée par Carole Lessard
Approuvée par Caroline Fortier

8. Mot du délégué au Comité de parents CSSRS (Frédéric Roy)

Principaux points :

- Les élections ont eu lieu.
- Nouvelle Loi : obligation de suivre une formation adaptée et offerte en capsule vidéo. Frédéric nous transférera le lien.
- Projet de recherche : en lien avec les stratégies adaptatives en période COVID (pédagogie et autres).

9. Compte-rendu de la vie à l'école

9.1. Rencontres de parents

Voir point COVID (7.1)

9.2. COVID

Voir point COVID (7.1)

10. Rapport des sous-comités

10.1. Service de garde

Pas de point

10.2. Santé globale

- Les randonnées ont eu lieu.
- Témoignage : 1 autobus par groupe avec plus d'espace, repas dans un endroit différent pour chaque groupe classe, départ décalé pour les deux groupes, ajout d'accompagnement. La sortie a été bien agréable.
- Les élèves du préscolaire n'ont pas participé aux randonnées. Cela leur demande beaucoup d'adaptation sans la présence des parents même s'il y a des accompagnateurs en début d'année. Cela sera revu au printemps pour voir si elles peuvent avoir lieu.

10.3. Fondation

- Les messages reçues pour des idées de levées de fonds sont transmis à la Fondation.
- Un montant d'environ \$5000 est offert dans les mesures gouvernementales pour l'aide alimentaire. Habituellement, une école en moyen ne reçoit pas ce type de montant. Il servira à fournir des collations pour certains élèves, à faire une réserve de diners en cas d'oubli de lunch (hummus, pommes, ficello, etc.) et pour des collations spéciales santé à l'école pour des occasions.

10.4. OPP

-Aucun point

11. Autres affaires

- Paniers de Noël du CSSRS : Julie Blanchard nous informe qu'une réflexion est en cours afin que le projet des Paniers de Noël du CSSRS avec lequel l'école est associée depuis plusieurs années, puisse se réaliser. Une collecte de denrées pourra se faire et des familles pourront être aidées. Cependant, les élèves bénévoles des écoles primaires et secondaires participantes ne pourront se rendre à Du Phare pour l'étape finale.

-Danse : il y a une nouvelle enseignante. Les élèves semblent déjà bien l'aimer. Nous avons ajouté Romuald Lessard, qui a une école de danse depuis 20 ans et qui a participé au Gala des Bravos, pour l'accompagner dans certains cours et pour donner des ateliers de danse à différents niveaux. Un projet de troupe de danse sera proposé aux élèves de 6^e année. Il y aura une sélection d'élèves pour ce projet qui aura lieu le midi.

12. Date de la prochaine réunion

Le 7 décembre 2020

13. Levée de l'assemblée

20h00